



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

18 juin 2024

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

18 juin 1944 : depuis le 6 juin, la libération de la France a commencé, avec le débarquement de Normandie.

Nommé président du Gouvernement provisoire de la République française, le 3 juin, le général de Gaulle a quitté Alger pour revenir en Grande Bretagne, à la demande de Winston Churchill, et a rejoint la France, le 14 Juin, à Bayeux, où il prononce un discours de combat.

« Nous sommes tous émus en nous retrouvant ensemble, dans l'une des premières villes libérées de la France métropolitaine, mais ce n'est pas le moment de parler d'émotion. Ce que le pays attend de vous, à l'arrière du front, c'est que vous continuiez le combat aujourd'hui, comme vous ne l'avez jamais cessé depuis le début de cette guerre et depuis juin 1940. Notre cri maintenant, comme toujours, est un cri de combat, parce que le chemin du combat est aussi le chemin de la liberté et le chemin de l'honneur. C'est la voix de la mère patrie. Nous continuerons à faire la guerre avec nos forces de terre, de mer et de l'air comme nous la faisons aujourd'hui en Italie, où nos soldats se sont couverts de gloire, comme ils le feront demain en France métropolitaine. »

Désormais, le général de Gaulle va avoir pour seul objectif de rétablir un État souverain face aux volontés d'ingérences étrangères, de reconstruire le pays et d'assurer la présence de la France dans les négociations de paix.

84 ans après son appel depuis Londres, saluons l'engagement du général de Gaulle, sa fidélité à la République et à ses valeurs. Pour lui, elle n'avait jamais cessé d'exister. Saluons ses qualités de rassembleur et de combattant autour d'un idéal, rendre à la France son rayonnement et sa place au sein des nations. Saluons toutes celles et ceux qui l'ont suivi pour que vive la France.

Saluons leur engagement, leur sacrifice sur tous les champs de bataille, ainsi que dans les combats de la Résistance.

En cette période troublée, prenons exemple sur le général de Gaulle et sur celles et ceux qui ont contribué au sursaut nécessaire pour sauver notre patrie.

Nous nous devons, comme eux, de contribuer à développer et à entretenir, chez nos concitoyens, chez nos jeunes, un esprit de défense indomptable. Restons fidèles, comme nos anciens, aux idéaux qui ont fait de la France une grande nation. Soutenons nos forces armées, détentrices et garantes de ces idéaux.

Vive la République. Vive la France.

**Général de corps aérien (2S) Hervé Longuet
Président national de l'UNC**